

Dans la préparation des échantillons pour l'exposition, le Comité suggère que la préférence soit donnée à ceux que cette province peut produire *avantageusement*, et aux perfectionnements d'une nature usuelle, qui, en devenant plus connus, puissent être de valeur pour le producteur, et ouvrir pour le pays généralement de nouvelles sources de commerce, d'industrie et de richesse.

Il est d'importance qu'à chaque article envoyé pour être exposé soit affixé le prix auquel il peut être vendu, et que, quant aux échantillons de minéraux, terres, minerais, etc.; productions naturelles du pays, ou matières brutes de manufactures, on fasse connaître où ils se trouvent, à quelle distance d'eaux navigables, ainsi que les frais d'exploitation et de transport et autres circonstances capables d'aider à en déterminer la valeur.

Le Comité ne restreindra pas la faculté de présenter pour montre des articles qui auront été produits hors du Canada, mais il n'a pas intention d'offrir des prix pour de tels articles. Il accordera néanmoins des diplômes pour les meilleurs échantillons de toute espèce d'industrie, de quelque part qu'ils soient envoyés. Il paraîtra évident que plusieurs des articles offerts pour montre pourront n'être pas choisis pour être transmis en Angleterre, mais le Comité désire particulièrement faire bien comprendre au public combien il doit nous être avantageux de voir représentées parmi nous, de la manière la plus convenable, les ressources nationales du Canada, ainsi que les produits de son habileté, de son génie et de son industrie. L'action du Comité a nécessairement été limitée par le défaut de certitude, quant aux moyens pécuniaires qui pourront être mis à sa disposition; et la brièveté du temps durant lequel il est nécessaire que l'entreprise soit complétée, met les membres du Comité dans l'obligation de prier instamment leurs co-sujets des différentes parties de la province, de les mettre en état de connaître, aussitôt que possible, sur quels fonds ou secours pécuniaires ils peuvent compter finalement. L'échelle sur laquelle cette importante entreprise sera conduite dépendra entièrement de la plus ou moins grande aide pécuniaire que le Comité recevra du public.

Le Comité compte avec confiance sur la coopération de toutes les classes de la population pour le mettre en état de faire les arrangements sur un plan assez libéral pour assurer

le succès de l'entreprise d'une manière digne du rang et de la position de la province, et de l'invitation que nous avons reçue de concourir avec les autres nations du monde, dans un esprit d'émulation généreuse et amicale. Le Comité ose se flatter que cette occasion de faire connaître et remarquer à la nation Anglaise et au monde en général, plusieurs des ressources comparativement ignorées de cette province, ne sera pas négligée, mais que dans chaque district du Canada, des particuliers et des comités locaux feront tous leurs efforts pour obtenir et envoyer à Montréal les différents articles compris dans la liste de ceux qui peuvent être exposés pour concurrence, et par la production desquels leurs localités se distinguent particulièrement. Afin d'avancer l'entreprise, le Comité invite à communiquer avec lui immédiatement toutes les personnes qui s'y intéressent, auxquelles il fournira tous les renseignements qu'elles pourront désirer sur le sujet, et tout l'encouragement et l'aide qui dépendront de lui.

Le Comité sollicite particulièrement la coopération des Agriculteurs, Artisans et Manufacturiers du Canada, considérant que le succès de cette importante et patriotique entreprise dépendra, en très grande partie, du zèle et de l'intérêt qu'ils y mettront, et des efforts qu'ils voudront bien faire pour la faire réussir. Afin d'induire les particuliers à se porter pour concurrents ou compétiteurs à l'Exposition, et de mettre tout le monde en état d'y prendre part, le Comité se propose d'offrir des prix plus ou moins considérables pour les meilleurs échantillons des articles suivants:—

PRODUITS AGRICOLES.

Blé d'automne et de printemps, Avoine, Seigle, Orge, Maïs, Sarrasin, Pois, Fèves, Lin et chanvre en fibre et en graine, Houblon, Tabac, Baumes et Gommés, matières propres à tanner et matières propres à teindre, substances médicinales, Drogues enivrantes, Beurre, Fromage, Bœuf, Lard ou ou Pore salé, Saindoux, provisions de bouche salées et Laine.

PRODUITS DE L'HORTICULTURE.

Végétaux ou légumes, Fruits, Fleurs et Graines.

BOIS DU CANADA.

Échantillons les plus grands et les plus beaux de différentes sortes, convenables à